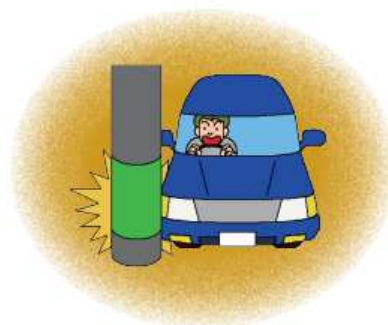


12

Accidents de circulation et infractions routières, etc. (110)

- Si vous êtes impliqué dans un accident de circulation ou une infraction routière, etc., et avez besoin d'une intervention immédiate de la police, appelez le 110 pour obtenir de l'aide.
- Lorsque vous appelez le 110, un opérateur vous posera probablement les questions suivantes. Veuillez garder votre calme et répondez en donnant le plus de détails possible.

- i. Quand, où et que s'est-il passé ?
 - ii. Votre nom et votre numéro de téléphone, etc.
 - iii. Décrivez l'autre personne impliquée dans l'accident ou le ou les criminel(s) : sexe, nombre de personnes impliquées, âge et vêtements, etc.
 - iv. Indiquez s'il y a des blessés.
- Si vous ne pouvez pas passer l'appel vous-même, demandez à quelqu'un près de vous de vous aider.



Koban (Police de proximité)

Il y a un Koban (poste de police de proximité) dans tous les quartiers, avec un agent en service. (En l'absence d'agent, appelez la police avec un téléphone situé au Koban.)

Le Koban s'occupe des patrouilles de police du quartier, des gens qui cherchent leur chemin, et des objets trouvés. Si vous êtes perdu, n'hésitez pas à demander votre chemin à n'importe quel Koban.

Renseignements:

Commissariat de police de Nishinomiya, 3-3 Tsuda-cho Nishinomiya,
Commissariat de police de Koshien, 11-14, Koshien7bancho Nishinomiya

Tél 0798-33-0110

Tél 0798-41-0110

Police préfectorale de Hyogo > Page sur les langues étrangères

https://www.police.pref.hyogo.lg.jp/foreign/index_other.htm

Remarques:

** Pour plus de détails, adressez-vous à l'établissement concerné par l'intermédiaire d'une personne comprenant le japonais.